

luxu, la sensualité des habits, les excentricités des modes et le faux brillant des ornements de la vanité. Ces vices ne pourraient avoir pour résultat que de détruire l'énergie dont elle a besoin pour ses travaux, que de la dégoûter de sa belle position sociale et que de l'entraîner dans des dépenses qui ruineraient son avenir, sans aucun profit pour son bonheur, même temporel.

Sachons ne jamais oublier que si les écarts d'un individu, tout condamnables qu'ils soient, ont une espèce d'excuse dans la fragilité humaine, les écarts d'un peuple ne peuvent avoir une excuse quelconque au jugement de Dieu. C'est pour cette raison que le prophète Isaïe s'écriait : " Malheur à la nation pécheresse, au peuple chargé d'iniquité, à la race corrompue. Ils ont abandonné le Seigneur, ils sont retournés en arrière." Le prophète David disait également en parlant à Dieu : " Ceux qui s'éloignent de vous périront, et vous avez résolu de perdre ceux qui vous abandonnent pour se prosterner aux pieds des idoles " non à des idoles de bois ou de pierre (ou rougirait de le faire ! ) mais à des idoles de chair, ce qui est beaucoup plus dangereux, à des idoles de *chair vivante*, que l'on pare comme des temples pour exciter la concupiscence des yeux et corrompre les cœurs.

Les habitants de nos campagnes ont dû comprendre cette parole d'Isaïe : *malheur au peuple chargé d'iniquités !* Ils doivent se rappeler quel châtement est tombé sur leurs champs, lorsque, ayant oublié, presque généralement, les règles de la société chrétienne, l'usage immodéré des boissons alcooliques donnait à leurs noces, à leurs réunions et aux repas qu'ils se faisaient les uns aux autres, cette joie insensée et délirante qui ne convenait qu'à des païens. Ils avaient alors oublié cette règle du christianisme : *Réjouissez-vous sans cesse en notre Seigneur !* Ils avaient encore oublié cet anathème du Dieu de l'évangile : *malheur à vous qui riez maintenant*, c'est-à-dire qui passez votre vie dans des plaisirs et des divertissements vains et criminels, *parce que vous serez réduits aux pleurs et aux larmes.*

Remarquez cependant que les excès d'intempérance, inexcusables chez un peuple catholique, portaient avec eux leurs châtements, par les maladies, la honte, le mépris et l'humiliation qui en étaient la conséquence. Le vice de l'intempérance dans le boire n'était donc pas accompagné et suivi de gloire mondaine, d'orgueil et de complaisance vaniteuse dans l'esprit de ceux qui s'y livraient. Aussi les châtements dont Dieu s'est servi pour punir ces excès ont frappé sur les champs dont les revenus servaient à la dégradation morale et physique de nos cultivateurs. Or, quand Dieu ne frappe l'homme que dans ses biens temporels, il use de miséricorde à son égard, en lui ôtant les moyens de l'offenser et de se perdre. Aussi nos malheureux intempérants avaient-ils conservé la foi. Ils n'abandonnaient point les offices divins, la prière, les bonnes œuvres et la pratique de la confession, pour la raison, je pense, que Dieu ne nous a point fait connaître qu'il résiste aux intempérants. L'intempérance n'était donc point de sa nature, un vice inguérissable, en ce sens du moins que Dieu abandonnait à eux-mêmes ceux qui s'y livraient. Nous avons dû le comprendre par l'établissement de la " sainte tempérance de la croix ", comme s'exprime Monseigneur de Tloa.

J'ai dit que les châtements que nous avons mérités par notre intempérance dans le boire ne sont tombés que sur nos biens temporels, et que c'était des châtements de miséricorde, mais en sera-t-il de même de ceux dont Dieu punira le luxe et les excès des vaines parures de l'orgueil ? Nous ne devons pas nous y attendre, car il est écrit qu'on sera puni par où on aura péché. L'orgueil étant un vice spirituel, si je puis parler ainsi, sera puni par des châtements spirituels qui tomberont sur les intelligences et sur les âmes, et cette parole du divin maître

aura son accomplissement contre les orgueilleux : *La lumière est venue dans le monde, et les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. Car, quiconque fait le mal, surtout se livre à l'orgueil, fuit la lumière, et ne s'approche point de la lumière, de peur que ses œuvres ne soient condamnées.* Voilà ce que nous voyons déjà de nos yeux, dans la conduite de certains jeunes hommes que leur orgueil éloigne du tribunal de la pénitence et des instructions chrétiennes données dans les églises. Ainsi en sera-t-il plus tard d'un grand nombre de celles qui laissent l'orgueil dominer dans leur âme.

On doit savoir que l'orgueil n'a jamais mérité de recevoir miséricorde, et qu'il n'a aucun droit d'en espérer. La parole du Dieu de vérité nous l'assure positivement : *Dieu résiste aux superbes, et donne sa grâce aux humbles ; et ces autres : Dieu a déployé la force de son bras ; il a dissipé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur.* L'orgueil est donc inguérissable de sa nature. C'est une maladie mortelle pour les individus, comme pour les peuples, parce que de toutes les maladies morales, elle est la seule qui ne peut se résoudre à se servir du seul remède qui peut la guérir, et ce remède, c'est celui de l'humilité dont il est l'ennemi irrécyclable. De plus, l'orgueil est toujours puni, même en ce monde, en vertu du divin décret que voici : *Quiconque s'élèvera, dans son orgueil, sera abaissé, cet abaissement qui est le châtement de l'orgueil, c'est l'abandon de Dieu.* Abandonnée de Dieu, sans lequel elle ne peut rien de bon et de salutaire, l'âme orgueilleuse est livrée sans défense, à tous les penchants déréglés de son cœur, qui recèle tout un monde d'instincts désordonnés. Elle tombe comme l'orgueilleuse Eve, sous l'empire du démon, que le saint homme Job nous apprend être le roi de tous les enfants de l'orgueil, comme tant de fois je l'ai répété.

Il en sera de même à plus forte raison, pour un peuple qui s'élèvera dans son orgueil.

Par un redoutable jugement du Dieu anéanti jusqu'à la mort, sur une croix d'ignominie, plus ce peuple couvrira son corps de luxe et de vanité, plus Dieu le dépouillera des dons célestes dont il l'avait enrichi par la vraie foi, par son baptême et par la grâce des sacrements. Ce peuple infidèle à ses lois religieuses, perd bientôt le sens chrétien, il ne sait plus distinguer ce qui est bon de ce qui est mauvais ; il s'irrite contre ceux qui veulent lui ouvrir les yeux, et le faire revenir de son égarement. Il ne peut supporter la saine doctrine, et spécialement la doctrine de la nécessité de l'humilité et du renoncement à soi-même. Il a une démangeaison extrême d'entendre ce qui flatte son orgueil : il a recours à une foule de docteurs propres à satisfaire ses penchants et son vice capital, l'orgueil ; il ferme donc l'oreille à la vérité, et ne l'ouvre que pour entendre des fables qui l'amuse dans son égarement. Au lieu d'écouter ses pasteurs, que Dieu a établis pour être la lumière du monde, des âmes et des intelligences, il prendra pour conducteurs ceux qui, comme lui, sont tombés dans les ténèbres de l'orgueil. C'est alors que s'accomplit à son égard, cette sentence évangélique : *Si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tombent tous deux dans la fosse.*

(A continuer.)

AL. MAILLOUX, Ptre., V. G.

FIRMIN H. PROULX,  
Propriétaire.